

PROJET
PEDAGOGIQUE

Accueil de loisirs

Louis Dumont

VACANCES PRINTEMPS
DU 13 AU 24 AVRIL 2026



SOMMAIRE

Introduction

- Service enfance Jeunesse
- Le projet éducatif
- Modalités d'inscriptions

- Accueil de loisirs Louis Dumont
- Public
- Intentions éducatives
- Objectifs
- Critères et modalités d'évaluation

Organisation et fonctionnement

- Journée type et fonctionnement
- Santé / Sécurité
- Les rôles de chacun
- La communication

Plannings

- En cours

INTRODUCTION



Troyes, Cœur de la Champagne Méridionale, située dans le département de l'Aube, à seulement 1h30 de Paris, se trouve au carrefour de plusieurs axes routiers et autoroutiers. Avec ses 62 782 habitants, sur une superficie de 13 km², elle est le centre de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole, qui compte 175 193 habitants. (chiffres INSEE 2021)
Troyes offre un cadre de vie dynamique et exceptionnel à 160 km de la capitale, avec des perspectives de développement économique prometteuses. La ville se distingue par son riche patrimoine industriel, naturel, muséal, ainsi que par son art de vivre et son héritage civil et religieux. Ces atouts attirent chaque année de nombreux touristes.

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT).

Depuis 2014, la Ville de Troyes a développé l'PEdT avec ses partenaires pour offrir un parcours éducatif de qualité à tous les enfants. Ce projet ambitieux vise à proposer des activités éducatives lors de tous les temps péris et extrascolaires afin de répondre aux besoins éducatifs des jeunes Troyens.

À partir de septembre 2018, la Ville a réaménagé la semaine scolaire pour être répartie sur quatre jours en réponse aux demandes des familles. Les enfants vont donc à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi et les accueils de loisirs sont ouverts tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires, permettant aux enfants de profiter du « plan mercredi » avec un éventail d'activités éducatives et récréatives.

Ces accueils de loisirs, non sectorisés, organisés en complémentarité des projets d'école et périscolaire, prennent en compte le mercredi comme un jour de repos, s'assurant d'adapter les activités aux rythmes de vie, aux envies et à la fatigue des enfants tout en cherchant à maintenir la stabilité et la continuité des équipes d'animation pour offrir un environnement de qualité et sécurisé.

Le PEdT a défini plusieurs objectifs clés partagés par ses partenaires éducatifs, qui incluent le développement des compétences langagières, la compréhension de texte et la découverte des richesses de la langue française, ce qui stimule l'intérêt pour la diversité linguistique et littéraire, il vise aussi à développer la logique de résolution de problèmes, favorisant la pensée critique et l'analyse, tout en promouvant le "vivre ensemble" en insistant sur le parcours citoyen et les valeurs de solidarité, de coopération et de respect.

Renouvelé en 2024 jusqu'en 2027, ce socle éducatif représente une culture commune à laquelle tous les acteurs éducatifs de Troyes s'engagent à contribuer et les projets et activités des accueils de loisirs sont conçus pour enrichir les apprentissages des enfants, en les accompagnant dans leur développement personnel et scolaire.

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG).

En 2021, la Ville de Troyes et la CAF de l'Aube ont lancé la CTG afin de relever les défis de territorialisation et de coopération. Cette initiative stratégique vise à renforcer et maintenir les services aux familles en coordonnant les actions dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement et de l'accès aux droits.

La CTG repose sur un diagnostic partagé avec les partenaires afin de définir des priorités et de mettre en place un plan d'actions adapté et son approche globale permet d'adapter les équipements et services aux besoins des familles, d'améliorer l'accès aux droits et d'optimiser les interventions des différents acteurs, tout en intégrant le projet éducatif de la Ville de Troyes dans cette démarche.

Cette convention est une véritable démarche d'investissement social et territorial qui favorise un développement harmonieux et inclusif et en conclusion, la Ville de Troyes s'emploie à offrir un environnement éducatif enrichissant et diversifié, en soutenant les familles et en encourageant un développement global pour tous les enfants de la région.

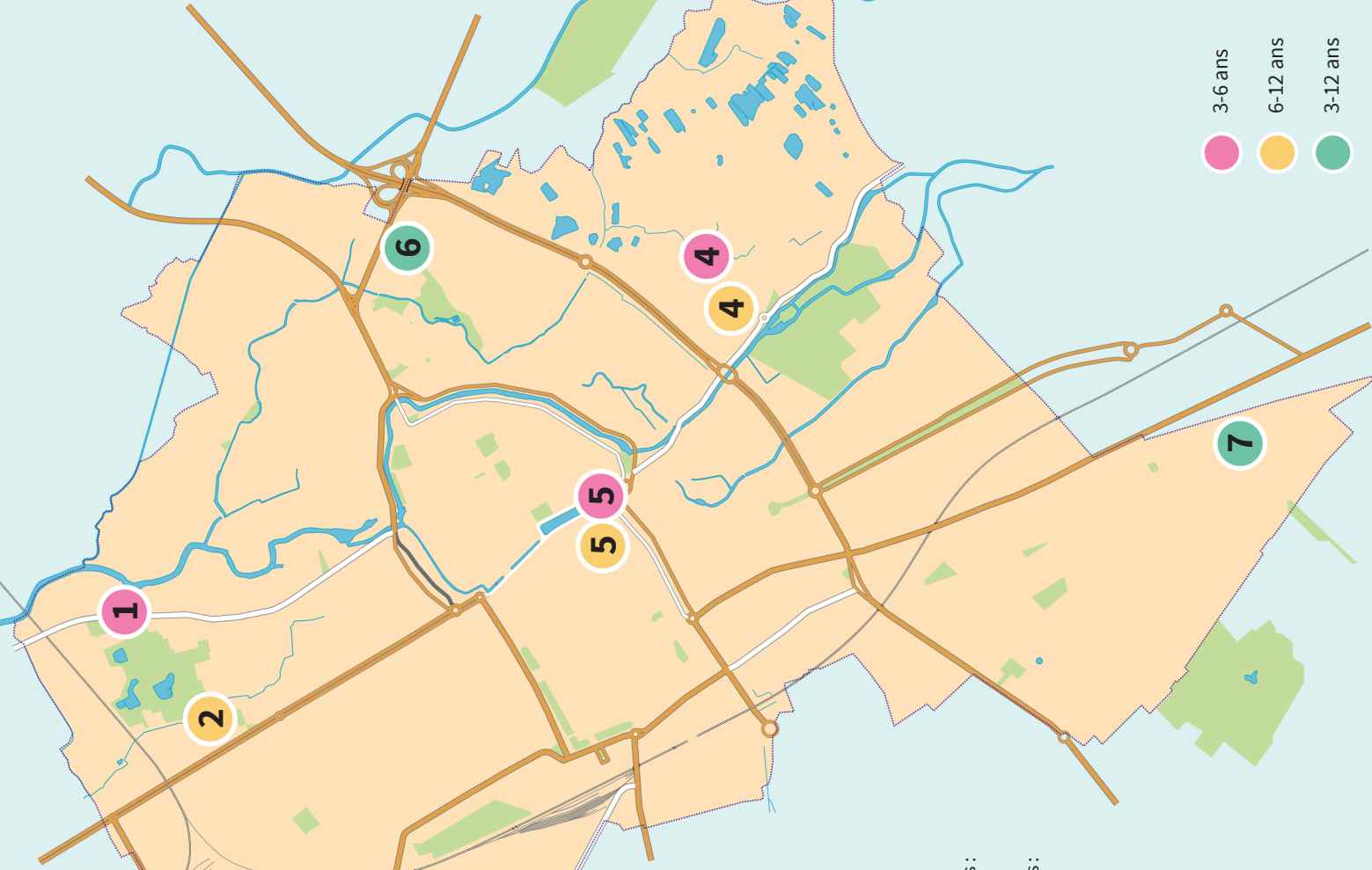
SERVICE ENFANCE JEUNESSE



LA VILLE DE TROYES COMPTE 7 ACCUEILS DE LOISIRS

Les accueils de loisirs offrent un mode d'accueil des enfants chaque mercredi et en période de vacances scolaires. Ils proposent des activités éducatives et ludiques, adaptées à différentes tranches d'âge et visant à favoriser l'épanouissement des enfants. Pour répondre aux besoins des familles et leur permettre de concilier vie familiale, vie sociale et professionnelle, la Ville de Troyes met en place une offre de service élargie, sur la base de trois formules : journée complète sans repas, journée complète avec repas ou demi-journée.

- | | | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|--|
| <p>1 Louis-Dumont
135, rue Étienne-Pédrion
06.11.37.59.02</p> <p>Ouvertes mercredis et pendant les vacances scolaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Journée complète sans repas : accueil de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h15 • Journée complète avec repas : accueil de 7h30 à 18h15 | <p>2 Vassaulles
6, rue des Vassaulles
06.46.54.19.55</p> <p>Ouvertes mercredis et pendant les vacances scolaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Journée complète sans repas : Journée complète sans repas : accueil de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h15 • Journée complète avec repas : Journée complète avec repas : accueil de 7h30 à 18h15 | <p>3 Marots
80 bis, rue des Marots
06.04.52.12.51</p> <p>Ouvertes mercredis et pendant les vacances scolaires (hors vacances de fin d'année).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Journée complète sans repas : accueil de 8h à 12h • Journée complète avec repas : et de 13h30 à 18h | <p>4 4 Sénardes
• 10, rue Jean Camille-Niel
• 3, allée Yves-de-Copainville
07.77.70.59.36</p> <p>Ouvertes mercredis et pendant les vacances scolaires (hors vacances de fin d'année).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Journée complète sans repas : accueil de 8h à 12h • Journée complète avec repas : et de 13h30 à 18h | <p>5 5 Jules-Guesde
• 2, boulevard 14-juillet
• 72, rue Charles-Gros
06.33.84.93.82</p> <p>Ouvertes mercredis et pendant les vacances scolaires (hors vacances d'août et de fin d'année).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Journée complète sans repas : accueil de 8h à 12h et de 13h30 à 18h • Journée complète avec repas : accueil de 8h à 18h | <p>6 Point-du-Jour
• 11, rue Chesterfield
• 2, place de Soët
06.75.21.11.21</p> <p>Ouvertes mercredis et pendant les vacances scolaires (hors vacances de fin d'année).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Journée complète sans repas : accueil de 8h à 12h et de 13h30 à 18h • Journée complète avec repas : accueil de 8h à 18h | <p>7 René-Peltier
110 bis, av. Édouard-Herriot
06.11.37.59.10</p> <p>Ouvertes mercredis et pendant les vacances scolaires (hors vacances de fin d'année).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Journée complète sans repas : accueil de 8h à 12h et de 13h30 à 18h • Journée complète avec repas : accueil de 8h à 18h |
|---|--|--|--|--|--|--|



PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif porté par la ville de Troyes décline les intentions et les principes éducatifs ainsi que leurs modalités de mise en œuvre sur tous les types d'accueil qu'il organise à savoir les accueils périscolaires les jours d'école (garderies du matin et du soir, temps de restauration, pause récréative, temps cartable, « Mes découvertes » ainsi que des accueils de loisirs périscolaires (les mercredis) et extrascolaires (les vacances scolaires).

Objectifs éducatifs (extrait du Projet Éducatif) :

- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation : en suscitant le désir de connaissance et de savoir-faire, en encourageant l'expression et la confrontation d'idées, et en rendant les enfants acteurs de leur quotidien et des animations.
- Encourager les réussites : en veillant à la cohérence et à la complémentarité entre les différents temps de l'enfant, tout en privilégiant le jeu et l'approche ludique.
- Promouvoir le bien-être et la santé : en favorisant la découverte d'activités physiques et sportives, en respectant les rythmes biologiques de l'enfant et en participant à l'éveil au goût.
- Participer à la construction citoyenne : en proposant des actions permettant de s'approprier la cité, en développant l'esprit d'initiative et l'esprit critique, et en ouvrant des espaces de discussion et de débat.
- Valoriser le respect : dans la relation d'égalité filles-garçons, dans l'attention portée à la place de chacun au sein du groupe, et dans l'appréhension des différences et des diversités.
 - l'environnement et apprennent l'importance de préserver le milieu naturel.

Par ailleurs, l'ensemble des dispositifs péri et extrascolaires municipaux s'engagent à promouvoir les valeurs de laïcité, de mixité et d'égalité d'accès aux activités. Cette approche garantit que chaque enfant, indépendamment de son sexe, origine ou croyance, bénéficie des mêmes opportunités d'apprentissage et d'épanouissement.

La démarche éducative Troyenne s'inscrit dans un cadre respectueux des droits de l'enfant et vise à offrir une éducation qui favorise l'épanouissement personnel, le respect mutuel, et la préparation à une vie citoyenne active et respectueuse des diversités.

MODALITES D'INSCRIPTIONS

L'inscription à l'Accueil de Loisirs est possible pour tout enfant mineur, scolarisé et âgé de trois ans minimum dans le trimestre qui suit le 1er jour de fréquentation de l'accueil de loisirs et six ans maximum.

L'inscription pour les vacances est périodique .

Elle est disponible sur le portail famille.troyes.fr, à l'Espace Audiffred ou dans les maisons de quartiers.

L'organisation des A.L. nécessitant notamment la mobilisation d'animateurs pour l'encadrement des enfants et le cas échéant l'organisation du transport, pour chaque période, une date limite d'inscription est arrêtée :

- VACANCES : au plus tard 7 jours calendaires pleins avant la fréquentation (extrait du règlement intérieur art.3)

Pour les enfants ne fréquentant pas une école publique Troyenne, un certificat de scolarité est nécessaire.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Louis Dumont



La structure se situe dans l'enceinte de l'école Louis Dumont.
Le site est mutualisé et se compose de 2 bâtiments

Bâtiment AL

- un bureau (direction)
- 2 salles d'activités
- 1 salle de motricité (mutualisée)
- 1 cuisine
- des sanitaires enfants et adultes
- 1 cour

AL Louis Dumont
135 rue Etienne Pédrion
10000 Troyes
06 11 37 59 02

Bâtiment école

- 1 dortoir
- des sanitaires enfants et adultes
- 1 hall avec porte-manteaux
- 1 cour

La restauration collective est organisée sur place

LE PUBLIC

3-6 ANS

BESOINS SOCIAUX

- Âges d'entrée à l'école maternelle
- Apprentissage de la vie en collectivité
- Début de l'apprentissage de l'autonomie
 - Fin de l'âge du « non »
 - Possessif/peu prêteur, égocentrisme
- Jeux d'imitation et ou d'identification
- Parle mais n'écoute pas
- Ne veut pas perdre

BESOINS INTELLECTUELS

- Curiosité
- Concentration de courte durée
- Mémoire importante
- Âge du « pourquoi »
 - Imagination
 - Observation
- Pas de notion du temps
- Identification du parent du même sexe
- À partir de 5 ans : aime se faire peur



BESOINS AFFECTIFS

- Grande sensibilité
- Besoin de sécurité/réconfort
- Rôle prépondérant des parents
- Importance du doudou
- Importance de rituels
- Complexe d'Edipe

BESOINS BIOLOGIQUES

- Alimentation diversifiée
- Hygiène corporelle
 - Apprentissage de la vie sociale, politesse, loi, morale

BESOINS PHYSIQUES

- Besoin de repères concrets (espace – temps)
- Besoin de temps de repos
- Importance de la vie quotidienne (repas, repos, toilette...)
 - Faible notion du danger
- Capacités physiques variables
 - Découverte du corps (peu conscience des sensations de chaud et froid)

Fonctionnement	Sur le plan pratique	Activités possibles
<p>Être attentif et à l'écoute des besoins des enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une organisation rassurante et sécurisante Prévoir des adultes référents par groupe d'enfants • Mettre en place des activités variées et de courte durée <p>Prévoir des repères spatio-temporels ludiques (pour identifier les différents lieux et les différents moments de la journée)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nourrir et laisser s'exprimer l'imaginaire de l'enfant <p>Échanger avec les parents (ou accompagnants) lors de l'accueil et du départ de l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les enfants dans les gestes de la vie quotidienne (repas, toilette, habillage / déshabillage, activités..) <p>Se mettre à leur hauteur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer régulièrement à boire • Instaurer des temps de passage aux toilettes • Penser aux vêtements de rechange • Prévoir une « boîte à doudous » • Valoriser les réalisations des enfants • Être proposant et dynamique • S'exprimer correctement 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux de couleurs et de construction, à base de rythmes, de manipulations, de transvasements (eau, terre, papier, carton, sable, coloriage, dessins, peintures) • Jeux de construction, de classement, puzzles • Jeux d'eau • Parcours, toboggan, balançoire, objets roulants • Jeux de poursuite, (chat, loup) • Activités avec utilisation de matériaux divers (tissus, papier, carton et matériaux de récupération) • Ateliers d'expression (musique, danse, ronde, mime, expression corporelle) • Jeux d'imitation / d'identification (cuisine, école, garage - sans préjugés sexistes) • Contes, histoires, marionnettes <p>Chants (comptines, chansons à gestes, chansons à rythmes)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Petits jeux collectifs, jeux de balle



BESOIN D'APPRIVOISER LES AUTRES

Plus l'enfant est jeune et plus il est dépendant de l'adulte dont la présence et l'intervention sont impératives pour l'accompagner, l'aider et le protéger dans sa vie quotidienne.

Entre 3 et 6 ans, il est à l'aube de son apprentissage de la vie en collectivité. Son individualité est donc à prendre en compte dans les demandes et les exigences de l'adulte.

DU TEMPS POUR MANGER

Le jeune enfant doit disposer de suffisamment de temps pour manger tranquillement, à la mesure de sa capacité à se servir des différents ustensiles de la table et profiter de ce moment pour intégrer les multiples événements qu'il vient de vivre.

DE L'ÉNERGIE À DÉPENSER

Le jeune enfant a un très fort besoin de bouger. Canaliser son énergie lui demande un très grand effort qui ne peut être que limité dans le temps.

LE DOUDOU POUR SE RASSURER

Chez le jeune enfant, la capacité à se séparer de son environnement familial (famille, maison) n'est pas totalement acquise et varie suivant les enfants ; il devra donc trouver de nouveaux repères dans les personnes, dans l'espace, dans le temps et dans les modalités de déroulement de la journée au centre.

Il est d'autant plus important de respecter l'objet transitionnel, « le doudou », que l'enfant peut solliciter notamment en début et en fin de journée.

DES SENS POUR DÉCOUVRIR LE MONDE

Sa relation au monde est très sensorielle. Il n'a pas accès à l'abstraction et a d'autant plus besoin de toucher, sentir, entendre, voir, goûter. Il doit exercer ses capacités afin d'acquérir progressivement une maîtrise corporelle.



INTENTIONS

Nous souhaitons mettre en place un projet visant à promouvoir le bien-être et la santé des enfants car la période des 3-6 est déterminante dans la construction du rapport au corps, aux autres et à l'alimentation.

À cet âge, l'enfant est en plein développement moteur, émotionnel et social ; il a un besoin physiologique important de mouvement, des temps d'attention encore courts et une régulation de la fatigue en cours d'acquisition.

Ce projet reposera donc sur trois axes complémentaires.

- Tout d'abord, favoriser la découverte d'activités physiques et sportives adaptées permet à l'enfant de développer sa coordination, son équilibre et son schéma corporel, tout en renforçant sa confiance en lui et sa capacité à coopérer avec les autres ; l'objectif n'est pas la performance mais le plaisir d'agir, l'expérimentation, la valorisation de l'effort et la gestion progressive de la frustration.
- Ensuite, le respect des rythmes biologiques constitue une condition essentielle du bien-être : l'alternance entre temps dynamiques et temps calmes, la mise en place d'espaces de repos accessibles, l'attention portée aux besoins individuels de sieste et l'observation fine des signes de fatigue permettent d'assurer la sécurité affective des enfants et de les accompagner vers une meilleure connaissance de leurs besoins.
- Enfin, participer à l'éveil au goût répond à un enjeu éducatif majeur, la petite enfance étant une période clé dans la construction des habitudes alimentaires ; à travers des ateliers sensoriels, des dégustations et des activités de manipulation culinaires, il s'agit d'encourager la curiosité, d'enrichir le vocabulaire sensoriel, d'oser goûter sans contrainte et de permettre à chacun d'exprimer ses préférences dans un cadre bienveillant.

Ainsi, en agissant conjointement sur l'activité physique, le respect des rythmes et la découverte alimentaire, ce projet contribue au développement global de l'enfant, favorise l'acquisition de compétences psycho-sociales telles que la coopération, l'expression des émotions et l'autonomie, et pose les bases d'habitudes de vie favorables à sa santé et à son équilibre futur.

OBJECTIFS

Objectifs éducatifs	Objectifs Pédagogiques	Objectifs Opérationnels
Promouvoir le bien-être et la santé	Favoriser la découverte d'activités sportives	Permettre à chaque enfant d'expérimenter des activités motrices variées
		Développer la motricité globale (équilibre, coordination)
		Favoriser le plaisir de bouger sans compétition
		Encourager la coopération
	Respecter les rythmes biologiques	Alterner temps dynamiques et temps calmes
		Permettre l'identification des signes de fatigue
		Respecter les besoins individuels de repos
		Favoriser l'autorégulation
	Participer à l'éveil et au goût	Développer la curiosité alimentaire
		Enrichir le vocabulaire sensoriel
		Encourager l'expérimentation sans contrainte
		Favoriser l'autonomie au moment du repas

CRITÈRES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Axe du projet	Critères d'évaluation (ce que l'on observe)	Indicateurs concrets	Modalités / Outils d'évaluation
Découverte d'activités physiques et sportives	Participation active	L'enfant s'engage volontairement dans l'activité	Observation quotidienne des animateurs
	Progression motrice	Amélioration dans l'équilibre, coordination, réalisation du parcours	Comparaison début / fin de projet
	Respect des règles	L'enfant attend son tour, suit les consignes simples	Grille d'observation comportementale
	Coopération	L'enfant aide ou encourage un pair	Observation lors des jeux collectifs
	Gestion de la frustration	L'enfant accepte l'erreur sans abandon immédiat	Analyse des réactions en situation
Respect des rythmes biologiques	Respect des temps calmes	Les enfants participent aux temps de relaxation	Observation pendant les transitions
	Expression des besoins	L'enfant verbalise "je suis fatigué" ou choisit le coin calme	Échanges individuels et observation
	Utilisation du coin calme	Fréquentation spontanée de l'espace	Comptabilisation simple quotidienne
	Climat du groupe	Diminution des conflits liés à la fatigue	Analyse en réunion d'équipe
Éveil au goût	Curiosité alimentaire	L'enfant accepte de goûter un nouvel aliment	Tableau de suivi dégustation
	Vocabulaire sensoriel	Utilisation de mots comme sucré, croquant, doux	Observation lors des ateliers
	Expression des préférences	L'enfant exprime "j'aime / je n'aime pas"	Temps de verbalisation collectif
	Respect des goûts des autres	Absence de moqueries liées à l'alimentation	Observation des interactions

MA JOURNÉE À L'ACCUEIL DE LOISIRS

le matin

Temps
d'accueil



Je dis bonjour
et j'installe
mes affaires

Rituels
du matin



On discute, on
danse ...

Activités



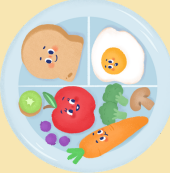
Je teste, je crée, je
découvre

Temps libre



Je joue avec mes
camarades

Repas



Je goûte, je dis ce
que j'aime ou non

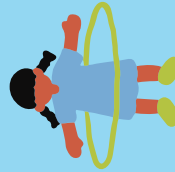
l'après-midi

Temps calme
ou sieste



Je me repose,
j'écoute une
histoire ...

Activités



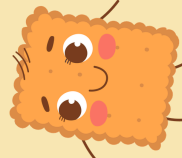
Je bouge, je joue, je
crée ...

Temps libre



Je me détend, je
discute ou joue
avec les copains

Goûter



On goûte tous
ensemble

Rituels du soir



On fait le point sur
la journée, nos
émotions ...

Temps
d'accueil



Je dis au revoir aux
animateurs et aux
copains

FONCTIONNEMENT PAR TRANCHE D'ÂGE

Accueillant des enfants âgés de 3 à 6 ans, il peut être tentant de proposer des activités communes à l'ensemble du groupe. Cependant, cette large amplitude d'âge englobe des niveaux de développement très divers, tant sur le plan moteur, cognitif, affectif que social. C'est pourquoi nous avons choisi de travailler par tranche d'âge, afin d'assurer une meilleure adaptation des activités, de renforcer la sécurité affective des enfants et d'offrir une progression éducative cohérente.

Il est important de souligner qu'entre 3 et 6 ans, les évolutions du développement sont considérables. Sur le plan moteur, un enfant de 3 ans est encore en phase de construction de sa motricité globale, perfectionnant ses gestes et sa coordination. Sur le plan cognitif, sa pensée évolue progressivement du concret vers l'abstrait. Socialement, l'enfant passe du jeu parallèle à des interactions plus coopératives. Adapter les activités à chaque tranche d'âge permet donc de répondre précisément à ces besoins évolutifs.

Les plus jeunes ont besoin de repères stables, d'un cadre sécurisant et d'un rythme plus lent, tandis que les plus grands aspirent à davantage d'autonomie et de défis. Une organisation par âge garantit que chaque enfant se sente reconnu, compris et à l'aise, évitant ainsi la domination naturelle des plus âgés ou la frustration des plus avancés.

Cette approche favorisera également une différenciation pédagogique efficace : les objectifs pourront être adaptés à chaque étape du développement, par exemple, apprendre à identifier et nommer ses émotions chez les 3-4 ans, puis à les réguler et les exprimer chez les 5-6 ans.

TEMPS D'ACCUEILS

Accueil du matin:

Un animateur se positionne à la borne d'accueil et via le visiophone contrôle et note les départs sur le cahier de présence.

L'autre va ensuite à la rencontre des parents pour accueillir l'enfant et pouvoir prendre en compte les informations transmises par ces derniers (fatigue, personne venant chercher ou autre...)

Accueil du soir:

Nous avons décidé de faire 2 accueils différents:

- un pour le groupe des petits (situé au portillon de la cour de l'AL)

Les familles du groupe des petits ayant plus de questionnement et besoin d'un accueil un peu plus individualisé.

- un pour les groupes des moyens et grands avec le même fonctionnement que le matin

TEMPS D'ACTIVITÉS

Les activités ne servent pas seulement à occuper le temps libre des enfants. Elles sont des outils pour apprendre, s'épanouir, socialiser et s'amuser, tout en accompagnant l'enfant dans son développement global.

Elles ont plusieurs fonctions éducatives, sociales et ludiques essentielles :

- Développement global

Les activités aident votre enfant à grandir : physiquement, intellectuellement, socialement et émotionnellement.

- Apprendre à vivre ensemble

Elles permettent à votre enfant de coopérer, partager et respecter les autres.

- Epanouissement et expression

Votre enfant peut exprimer sa créativité, sa curiosité et renforcer sa confiance en soi.

- S'amuser en toute sécurité

Les activités offrent un temps de jeu constructif et sécurisé.

Lors de la confection des plannings, l'équipe d'animation a décidé de n'inscrire que les activités phares de la journée. Les autres activités seront mises en place en fonction des besoins des enfants (fatigue...)

REPAS

LE TEMPS DU DÉJEUNER

Ces temps favorisent les échanges, les discussions et développent aussi l'autonomie et à la responsabilisation. L'équipe d'animation privilégiera une organisation avec ces objectifs.

Les animateurs seront garants de ces moments d'éducation à la santé et au partage. Les enfants seront donc invités à communiquer davantage sur leur degré d'appétit afin d'éviter un maximum le gaspillage de nourriture.

La restauration collective est gérée par la collectivité et préparée par le prestataire Sodexo. Les menus sont affichés à l'Accueil de Loisirs et sur le portail famille.troyes.fr.*

L'équipe proposera aussi des repas hors de la cantine, type « pique-niques et repas randonnées », permettant de s'affranchir des contraintes horaires et d'intégrer les repas dans l'imaginaire de la journée par exemple.

LE GOÛTER

Le goûter est fourni par notre prestataire (Sodexo).

A partir de 16h, il est servi par les animateurs, celui-ci est diversifié et est un moment pendant lequel l'équipe et les enfants effectuent un retour sur la journée.

TEMPS DE SIESTE

Il a plusieurs avantages:

- permettre à l'enfant de se libérer des tensions accumulées dans la matinée
- transférer les nouvelles connaissances dans la région de son cerveau responsable de la mémoire à long terme. Il doit être sécurisant et accompagné.

Le temps de sieste concerne principalement les petits âgés de 3 ans et tout autre enfant demandeur. Afin de permettre un vrai temps de repos, une ambiance calme et tamisée est mise en place. Au bout de 45min si l'enfant ne dort pas, il lui sera proposé de se lever ou bien de rester dans la salle pour continuer son repos.

Nous considérons que le besoin de sommeil est souverain et que chaque enfant est à même de connaître son propre rythme. Ainsi un enfant a la possibilité de se reposer dès qu'il le souhaite, qu'importe son âge ou l'heure de la journée.

Si un enfant s'endort, nous le laisserons donc dormir avec comme heure maximale de réveil celle du goûter = 15h45

TEMPS CALME

Le temps calme constitue un moment essentiel dans l'organisation de la journée.

Il s'inscrit dans une démarche éducative visant à respecter le rythme biologique et les besoins physiologiques des jeunes enfants. Après des périodes d'activités plus dynamiques, ce temps permet aux enfants de se reposer, de se détendre et de retrouver un état de calme et de disponibilité.

Il se déroule dans une ambiance apaisante et sécurisante, favorisant le bien-être de chacun. Durant ce moment, les enfants peuvent accéder à des activités calmes et adaptées à leur âge, telles que la lecture d'albums, l'écoute d'histoires, le dessin, les puzzles ou d'autres jeux calmes, sans obligation de dormir.

Le temps calme contribue ainsi à prévenir la fatigue, réguler l'excitation et accompagner les enfants dans l'apprentissage de la gestion de leur énergie et de leur rythme, tout en respectant les besoins individuels de chacun.

TEMPS LIBRE

Ce temps permettra à l'enfant sans s'en rendre compte de développer sa confiance en soi, ses habilités sociales, favoriser la pensée créative...

Mais pour cela les postures des animateurs se doivent de le permettre

Nous avons donc décider d'organiser notre semaine en plusieurs temps:

- Lundi: **Laisser Jouer**
- Mardi: **Jouer Avec**
- Mercredi **Donner à jouer**
- Jeudi **Faire Jouer**
- Vendredi: **Laisser Jouer**

LAISSER JOUER

C'est reconnaître que le sens du jeu nous est extérieur, que les joueurs ne peuvent pas et ne veulent pas tout faire connaître, tout partager.

Les enfants décident du jeu et des règles du jeu auquel ils veulent jouer.

L'animateur est en retrait et permet ainsi aux enfants de jouer ou d'inventer leur jeu. Il observe, écoute, comprend... Cette situation permet d'étudier les comportements des enfants. Il a un rôle de médiation.

L'animateur n'a pas de rôle déterminé vu qu'il ne propose ni ne s'impose auprès des joueurs. Cependant il est recommandé qu'il assure une certaine présence en cas de conflits ou de mise à l'écart de certains joueurs.

DONNER À JOUER

C'est mettre à la disposition des joueurs une vie relationnelle et un cadre matériel qui suscite l'activité ludique.

L'animateur enrichit le milieu afin de susciter la curiosité, l'imagination des enfants.

Aménagement d'une salle, d'un coin jeux... Mise à disposition de matériel, jouets, jeux, matériaux divers ...

Ce n'est pas de la surveillance. L'animateur est actif en suscitant l'activité ludique. Les enfants sont libres de leur choix.

JOUER AVEC

C'est être partenaire à niveau égal avec les autres joueurs.

L'animateur se propose comme joueur, mais ne s'impose pas..

L'animateur a pleinement saisi le sens du jeu et peut s'y introduire sans le détourner ou le transformer dans son sens.

L'animateur accepte donc les règles. Il n'a pas le rôle de leader.

En participant, il fait participer (en faisant participer ceux qui n'ont pas leur place...). L'animateur ne programme pas ses interventions à l'avance. Il veille à la sécurité et est garant de la continuité du jeu. Il est toujours conscient de son statut d'adulte.

D'une part l'animateur est considéré par l'enfant comme un bon joueur capable de faire gagner son équipe, et d'autre part l'enfant aime se mesurer à l'animateur pour savoir ce qu'il vaut à côté de lui.

FAIRE JOUER

C'est décider d'organiser le jeu pour un ou plusieurs joueurs. Les joueurs doivent adhérer volontairement au jeu pour y être acteurs.

L'animateur organise, fixe les règles. Il est garant de celles-ci. Il décide, tranche, **arbitre**.

Il fait débiter le jeu et l'arrêter. **L'animateur ne joue pas**, il veille au bon déroulement du jeu.

Tout se déroule selon un scénario éducatif qu'il a prévu. Inutile de préciser que dans ce cas, l'animateur devra être vigilant sur les règles qu'il propose pour ne pas faire échouer le jeu et pour ne pas mettre les enfants en situation d'échec.

SANTE SECURITE

L'animateur doit assurer la sécurité morale, physique et affective pour chaque enfant.

1- Fiche sanitaire :



Pour toute inscription sur un temps d'accueil de la collectivité une fiche sanitaire individuelle obligatoire sera remplie par la famille. Elle précise les renseignements médicaux de l'enfant, et la mention des vaccins obligatoires (décret n 2018-42 du 25 janvier 2018).

En cas de contre-indication pour la réalisation d'une activité, celle-ci doit être attestée par un certificat médical.

2. Médicaments/PAI:

Le personnel d'animation ou encadrant n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants sauf si le traitement est intégré à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) qui a pour but de faciliter l'accueil au quotidien d'un enfant atteint de troubles de la santé ou de handicap. Il est établi par un médecin, à l'initiative des parents, est connu de tous les acteurs qui s'occupent de l'enfant et permet de déterminer les modalités d'accueil de l'enfant.



Sur tous les temps d'accueil, la prise de médicaments est soumise à l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé.

3. Pharmacie et déplacement :

Sur tous les lieux d'accueil, il doit y avoir une ou plusieurs pharmacie(s) fixe(s) ou portable(s) (à utiliser lors de tous les déplacements).

À chaque déplacement, il est demandé aux animateurs et aux enfants de mettre un gilet pour que le groupe soit vu par tous les autres usagers de la route.

4 Départ raison de santé :

Lorsqu'un enfant présente des symptômes ou en cas d'accident le responsable légal est alerté. Il lui est demandé de venir chercher l'enfant et lui sera demandé de remplir un document qui stipule que le responsable légal reprend son enfant.

5. Accidents et déclarations d'accident :

L'animateur ou témoin de l'accident contacte le 15 ou le 18.

Pour les centres de loisirs : le directeur du centre contactera les parents pour les prévenir. C'est le directeur qui remplit la déclaration d'accident directement.

6. CONSIGNES D'INCENDIE ET PPMS :

Sur chaque site AL se trouve les consignes en cas d'incendie et le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Ces documents expliquent les conduites à tenir dans ces cas d'urgence, ils doivent être lus, expliqués et maîtrisés par l'encadrant.

ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les Accueils de Loisirs concourent au bien-être, à l'épanouissement et à l'intégration sociale des enfants y compris ceux en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique lorsque leur état de santé est compatible avec la vie en collectivité.

Les enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies ou d'intolérances alimentaires ont accès au service de restauration collective qui nécessite la mise à la mise en place d'un P.A.I.

La Ville de Troyes a mis en place un certain nombre de mesures et de recommandations destinées à favoriser leur intégration : renforcement des équipes d'animation en nombre, en fonction des besoins d'accompagnement, stages de formation, rencontre des familles.

Toute démarche d'intégration de mineurs en situation de handicap, atteint de maladie chronique ou de troubles ponctuels de la santé dans une structure de loisirs ordinaire doit mettre en avant le bien-être de l'enfant, tout en préservant également, l'harmonie du groupe d'enfants accueillis et de l'équipe d'animation.

L'accueil d'enfants en situation de handicap qui nécessite des conditions matérielles et pédagogiques adaptées doit faire l'objet d'un contrat d'accueil et d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.).

Un entretien préalable avec le(s) responsables légaux permettra de définir en amont les adaptations nécessaires pour prévenir les difficultés et les sentiments d'échec ou de rupture, tant pour les familles concernées que pour l'équipe d'animation.

Ce temps d'échange avec le(la) chef(fe) de service Accueil Enfance Jeunesse de la Ville de Troyes et le(la) directeur(trice) de l'Accueil de Loisirs concerné est systématiquement réalisé afin d'échanger sur la situation l'enfant et de répertorier les informations sur le contrat d'accueil. Le cas échéant, la Ville de Troyes pourra faire appel aux services de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative ou aux coordinatrices départementales handicap.

Il permet d'évaluer les conditions d'accueil et d'établir un contrat d'accueil les détaillant.

Une période d'essai progressive peut-être mise en place si besoin.

Il pourra être demandé un certificat médical d'aptitudes/inaptitudes aux activités pratiquées à l'A.L. (extrait règlement intérieur art.2)

ROLES DE CHACUN

DIRECTEURS

Elabore et conduit avec l'équipe d'animation le **PROJET PEDAGOGIQUE**, en mobilisant les **MOYENS** adaptés

Assure la **GESTION PEDAGOGIQUE** (garant des orientations éducatives...) **TECHNIQUES** (réglementation, sécurité...) et **ADMINISTRATIVE** (présences...)

MOBILISE les principaux acteurs pour assurer une prise en compte de l'enfant accueilli dans sa globalité

ANIMER et **GERE** l'équipe d'animation

L'INTERLOCUTRICE privilégiée des **FAMILLES** et veille aux conditions de rencontre avec elles afin de favoriser un échange de qualité



Elle garantit la sécurité physique et morale des enfants accueillis, met en oeuvre les projets du Service Enfance Jeunesse, veille au bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion humaine, administrative, matérielle et financière.

ANIMATEURS

Assurer la **SECURITE**
physique et morale
des mineurs

Accompagner les
mineurs dans la
REALISATION
de leurs projets

Participer à l'**ACCUEIL**,
à la communication et au
développement
des relations entre les
différents acteurs



Encadrer et **ANIMER**
la vie quotidienne et
les activités

Participer, au sein de l'équipe,
à la mise en oeuvre d'un
PROJET PEDAGOGIQUE en
cohérence avec le Projet
Educatif dans le respect du
cadre réglementaire

L'encadrement de mineurs requiert une attention particulière et exige une posture professionnelle exemplaire. La notion d'encadrement recouvre toute situation conduisant à placer un groupe de mineurs sous la responsabilité d'un adulte qu'il s'agisse de surveillance d'animation, d'activité pédagogique... Ainsi, il est demandé à chacun d'être attentif et bienveillant, de garantir la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant

Mais également :

- d'assurer en toutes circonstances une surveillance constante et active, impliquant notamment sa ponctualité et de limiter l'utilisation du téléphone portable au seul usage professionnel
- d'installer une communication respectueuse et positive avec les enfants, indispensable à la construction du dialogue
- d'adopter un comportement respectueux et non-discriminant à l'égard de l'enfant y compris lorsqu'il se situe dans une posture de non-respect des règles ou de provocation
- de proscrire toute familiarité de langage, gestuelle, relationnelle et, sauf situation d'urgence veiller à ne jamais se trouver seul avec un enfant
- de s'interdire et faire obstacle à toute forme de contrainte, menace ou intimidation

Il est demandé à chaque encadrant d'informer immédiatement les responsables identifiés de la ville de Troyes, de toute situation qui lui semblerait de nature à compromettre le bien-être et la sécurité physique, morale et affective des enfants, ceci afin que les mesures nécessaires puissent être mises en oeuvre dans les plus brefs délais

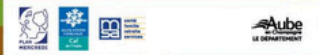
LA COMMUNICATION

- Afficher les projets éducatif et pédagogique
- Mettre en place régulièrement de temps de partage et d'échange avec les familles
- Mettre en place et promouvoir les outils de communication avec l'organisateur et l'équipe d'animation afin de favoriser la communication avec les familles et l'évaluation de l'A.L. (portail famille, temps de partage et d'échange, questionnaires de satisfaction ...)
- Maintenir et encourager les liens avec les familles lors des temps d'accueils.

Programme des activités de vos enfants pour la semaine du 13 au 17 avril 2026



AL LOUIS DUMONT
135 rue Etienne Pédron
10000 Troyes
06 11 37 59 02
7h30 – 18h15



Les petits

Les moyens

Les grands

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi
13/04

Mardi
14/04

Mercredi
15/04

Jeudi
16/04

Vendredi
17/04

RITUELS DU MATIN : Le réveil du doudou, danse, « Comment ça va ? », Emotions ...

Projet

« TOUS DEHORS » ce projet aura pour but de permettre aux enfants d'explorer le monde extérieur tout en développant leur créativité, leur curiosité et leur compréhension de l'environnement qui les entoure. Ces temps seront fluctuant en fonction des besoins des enfants, de la météo ...

Matin

« Mes fruits et légumes »
(Activité créative)

« Tous à l'eau »
(Sortie piscine pour 10enfants)

« A vos raquettes »
(Sortie sportive pour 6 enfants)

« Je cultive »
(Activité sportive)

« Parcours géant »
(Activité sportive)

« Qui es-tu petit sportif ? »
(Jeu de connaissance)

« Le panier des aliments »
(Activité créative)

« Tous à l'eau »
(Sortie piscine pour 10enfants)

« Dans mon assiette il y a »
(Activité créative)

« Mes petites dents »
(Jeu d'expression)

« Qu'est-ce que tu manges ? »
(Activité d'expression)

« On pâtisse »
(Sortie cuisine pour 10enfants)

« Le relais des repas »
(Jeu sportif)

« Tous à l'eau »
(Sortie piscine pour 10enfants)

« Mon repas équilibré »
(Activité créative)

TEMPS MERIDIEN - REPAS

TEMPS DE SIESTE / TEMPS CALME (Activités calmes et reposantes + Projet écriture d'un conte en collaboration avec les enfants de l'accueil de loisirs des Sénardes)

Après-Midi

« Petite abeille »
(Activité sportive)

« Livraison des primeurs »
(Activitésportive)

« Arbre en fleur »
(Activitécréative)

« Cherche et trouve »
(Jeu sportif)

« A vos pinceaux »
(Activité créative)

« Je bouge »
(Activité sportive)

« Je cours »
(Activité sportive)

« Je lance »
(Activité sportive)

« Je suis en équilibre »
(Activité sportive)

« Je danse »
(Activité sportive)

« Poules, renards, vipères
chez les Mayas »
(Activitéavecl'espace
intergénérationnel)



« Jouons et goûtons »
(Activitéavecl'espace
intergénérationnel)

RITUELS DU SOIR : « Comment ça va ? », Emotions, Evaluation de la journée ...

Espace Audifred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr



Programme des activités de vos enfants pour la semaine du 20 au 24 avril 2026



AL LOUIS DUMONT
135 rue Etienne Pédron
10000 Troyes
06 11 37 59 02
7h30 – 18h15



Les petits

Les moyens

Les grands

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi
20/04

Mardi
21/04

Mercredi
22/04

Jeudi
23/04

Vendredi
24/04

RITUELS DU MATIN : Le réveil du doudou, danse, « Comment ça va ? », Emotions ...

Projet

« TOUS DEHORS » ce projet aura pour but de permettre aux enfants d'explorer le monde extérieur tout en développant leur créativité, leur curiosité et leur compréhension de l'environnement qui les entoure. Ces temps seront fluctuant en fonction des besoins des enfants, de la météo ...

Matin

« En selle »
(Activité sportive)

« Tous à l'eau »
(Sortie piscine pour 10enfants)

« A vos raquettes »
(Sortie sportive pour 6 enfants)

« Mr et Mme fruit & légume »
(Activité créative)

« Faites du sport »
(Grand Jeu)

« Bien manger, bien bouger »
(Activité sportive)

« On s'étire, on s'étend »
(Activité sportive)

« Tous à l'eau »
(Sortie piscine pour 10 enfants)

« Yoga Yogi »
(Activité sportive)



« Le petit dej' »
(Activité d'expression)

« On pâtisse »
(Sortie cuisine pour 10enfants)

« Repas en équilibre »
(Activité d'expression)

« Tous à l'eau »
(Sortie piscine pour 10enfants)

TEMPS MERIDIEN - REPAS

TEMPS DE SIESTE / TEMPS CALME (Activités calmes et reposantes + Projet écriture d'un conte en collaboration avec les enfants de l'accueil de loisirs des Sénardes)

Après-Midi

« Mime et devine »
(Activité d'expression)

« La météo du corps »
(Activité d'expression)

« Le tri des boissons »
(Activité d'expression)

« Réveil en douceur »
(Activitésportive)

« C'est déjà fini ? »
(Après-midi festive)

« Je coopère »
(Activité sportive)

« Je m'oriente »
(Activité sportive)

« Je bouge »
(Activité sportive)

« Défis des sportifs »
(Activité sportive)



RITUELS DU SOIR : « Comment ça va ? », Emotions, Evaluation de la journée ...

Espace Audifred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr

